



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Conseil du 29 juillet 2025*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Désignation d'un représentant de la CAB au Comité Local pour l'Emploi (CLPE)**

**L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 29 juillet à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.**

**PRÉSENTS :** Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Jeanne CALLIER, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Didier GRASSI, Jean-Charles LEONARDI, Florence LOMBARDO, Julien MORGANTI, Marie-Hélène PADOVANI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Bruno POLIFRONI, Philippe PERETTI, Louis POZZO DI BORGIO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre-Michel SIMONPIETRI, Pierre-Baptiste SIMONI, Jean ZUCCARELLI

**ONT DONNE POUVOIR :**

Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI  
Emma MUSSIER à Michel ROSSI  
Leslie PELLEGRINI à Gérard ROMITI  
Pierre SAVELLI à Louis POZZO DI BORGIO  
Ivana POLISINI à Emmanuelle de GENTILI

**ABSENTS :**

Christine MALAFRONTI, Jean-Martin MONDOLONI, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI, Carulina COLOMBANI, Mattea LACAVE, Serge LINALE, Jean-Louis MILANI, Thérèse LORENZI, Hélène SALGE, Linda PIPERI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT

**QUORUM : 21**

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Désignation d'un représentant de la CAB au Comité Local pour l'Emploi (CLPE)**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le courrier du préfet de la Haute-Corse en date du 17 juin 2025 ;

Considérant que la CAB est membre de droit du CLPE dont elle relève et doit donc désigner son représentant pour y siéger ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Vu la proposition du Président et du Bureau communautaire ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DÉSIGNE (À l'unanimité)**

Monsieur Serge LINALE afin de siéger au Comité Local pour l'Emploi ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

*Pozzo di Borgo*  
LOUIS POZZO DI BORGIO